

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 07 avril 2021

**Freinage de l'épidémie de Covid-19 :
Suite des mesures mises en place**

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg sont pleinement mobilisées et s'engagent au quotidien pour garantir un service public de proximité et de qualité, tout en préservant la santé et la sécurité de chacune et chacun. Grâce à cette mobilisation exceptionnelle et à une anticipation continue, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg adaptent leur organisation pour accompagner les citoyen·ne·s dans ce nouveau contexte de freinage de l'épidémie.

Suite aux annonces du président de la République du 31 mars et en lien avec leurs partenaires, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg vous informent des modalités suivantes concernant :

- Le stationnement en voirie :

Le stationnement sur voirie demeure payant. La Ville invite les habitant·e·s à s'abonner au stationnement résidant, et propose aux habitant·e·s qui possèdent déjà un forfait mensuel de bénéficier pour leur second véhicule, à titre exceptionnel, du forfait mensuel à 15 euros.

Toutes les démarches sont détaillées sur strasbourg.eu/stationnement-residant
Les personnes intéressées peuvent également faire leur demande par mail à stationnement.residant@strasbourg.eu ou en contactant le n° ALLO RESIDANT au 03 68 98 51 18.

- Le stationnement dans les parkings en ouvrage :

Afin de faciliter la mise en œuvre des nouvelles mesures de restriction des déplacements, tous les abonnements dans les parkings de la collectivité, peu importe la formule souscrite, sont étendus et passent en abonnements 24h/24 et 7j/7, sans surcoût, pendant la durée de ces mesures.

Par ailleurs, les toilettes publiques dans les parkings sont accessibles aux jours et horaires suivants :

- Parking Gutenberg : 24h/24 et 7j/7
- Parking Opéra Broglie : lundi, mardi, jeudi et samedi de 12 à 18h. Mercredi et vendredi de 6h à 18h (jours de marché)

- Parking Kléber/Homme de Fer: 24h/24 accessible uniquement aux PMR.
- Parking Wodli : de 4h45 à 1h du matin tous les jours
- Parking Gare courte durée : 24h/24

- La collecte des déchets :

Le fonctionnement est maintenu en service complet.

- Accueil des enfants des professionnels de santé :

Ce mardi 6 avril, 350 enfants (entre 0 et 11 ans) ont été accueillis dans les quatorze établissements*. L'accueil s'effectue de 8h à 18h30 en semaine avec un repas chaud unique servi aux enfants.

Pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, la jauge d'accueil sera augmentée progressivement à partir de ce jeudi 8 avril avec l'ouverture de 50 places supplémentaires réparties sur les quatre établissements.

* Maison de l'enfance, Maison de la petite enfance de la Robertsau, Crèche de Hautepierre, Crèche de la Canardière et les écoles maternelles St Jean, St Thomas, Ziegelau, Musau, Niederau, Robert Schuman, Gustave Doré, Catherine, Glienberg et Canardière.

- Les médiathèques :

Les horaires d'ouverture sont modifiés à partir de ce mercredi 7 avril jusqu'au vendredi 30 avril.

La tournée du bibliobus est suspendue jusqu'au samedi 10 avril et reprendra aux horaires habituels à partir du mardi 13 avril.

Détails des horaires d'ouverture à retrouver sur mediatheques.strasbourg.eu/

Les citoyen·ne·s peuvent effectuer les démarches administratives sur strasbourg.eu

Les personnes qui ne peuvent pas accéder à internet pour effectuer une démarche ou obtenir une information peuvent contacter le standard du centre administratif au 03 68 98 50 00.

La page internet covid.strasbourg.eu permet à toutes et à tous d'accéder aux informations en lien avec ces mesures de freinage de l'épidémie.